



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 05/06/2025

Echéance le : 31/07/2025

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

Page :1/1

L.C.R.		Echéance le : 31/07/2025		TVA : FR12902550565							
Magasinier :		CS/SB									
N° Document		N° Client		V.I.N.		N° Immatriculation		Kilométrage		N° Commande	
5233048		0165285		Zone Expedition : 03						5990263	
Désignation				N° Pièce		Quantité ou temps		C T		Prix unitaire hors taxe €	
** BL 5990263 DU 05/06/2025 **										Remise %	
FL-295-GH										Prix unitaire net hors taxe €	
COMMENTAIRE R.A. : FL-295-GH										Montant €	
NUMERO DE COMMANDE :											
INJECTEUR LIQUIDE				9813930180 C13C05		1,00 4				138,14 5,00 131,23	
CATALYTIQUE				1688292480 C20D02		1,00 4				8,04 15,00 6,83	
JOINT				1684449480 C23B06		1,00 4				8,91 32,00 6,06	
(MUL) COLLIER METALLIQUE											
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 144,12											
CHER CLIENT											
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.											
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS											
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.											
SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT											

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document N° Client N° Commande
5233048 0165285 5990263

Echéance le : 31/07/2025

05/06/2025 172,95



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.